

S'arrasser

Autor(en): **Vidos, B.E.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **26 (1962)**

Heft 101-102

PDF erstellt am: **07.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399297>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

S'ARRASSER

Dans notre *Contribution à l'étude du lexique français*, parue dans *Le français moderne*, VIII (1940), p. 135, nous avons relevé la forme *s'arrassent* du verbe *s'arrasser* une seule fois au xvi^e siècle dans Sébastien Moreau¹ et nous avons observé que ce verbe manque dans tous les dictionnaires que nous avons consultés. Nous n'hésitons pas aujourd'hui à faire amende honorable pour cette opinion irréfléchie.

B. H. J. Weerenbeck (*Neophilologus*, XXVI (1941), p. 263 et suiv.) essaye d'identifier *s'arrassent* dans la phrase citée de Moreau. D'après lui *s'arrassent* est la troisième personne du pluriel de l'imparfait du subjonctif du verbe *arrer*, sous la forme pronominale *s'arrer*. Il a trouvé *arrer*, variante du verbe *errer* « voyager, se mettre en route, marcher, aller » (< *iterare*, Meyer-Lübke, *REW*, n° 4555, Gamillscheg, *EWf*, v° *errant* 1, v. Wartburg, *FEW*, v° *iterare*) dans Godefroy, v° *errer*. Comme toute il croit que le verbe *s'arrer* pour *s'errer* n'a rien à faire avec *areer* « se ranger, se disposer, se préparer, se régler », ni avec *arrher* « acheter en donnant des arrhes », ni avec *arrasser* « se dresser, se relever » (voir Huguet, v° *arrasser*) et il définit le verbe *s'arrer*, dans la phrase de Moreau, par « faire le voyage ».

Il nous est impossible de nous rallier à la manière de voir de Weerenbeck tout simplement parce que dans la phrase citée de Moreau *s'arrassent* ne peut signifier « faire le voyage ». Comme on ne peut dire *faire le voyage ensemble au retourner*, Weerenbeck change arbitrairement le complément en un gérondif et traduit : *faire le voyage ensemble en retournant*. Cela étant, la forme *s'arrassent* n'est pas l'imparfait du subjonctif du verbe *s'errer*

1. « ... parce que ne falloit pas passer oultre, mayz trouver moyen de s'en retourner en France, eulx et leurs souldars qui, incontinent, en furent advertys, affin que *s'arrassent* ensemble au retourner le plus doucement et amyablement qu'ils pourroient » (*La prinse et délivrance du roy, venue de la royne, seur aînée de l'empereur, et recouvrement des enfans de France*, par Sébastien Moreau, de Villefranche, 1524-1530. Archives curieuses de l'histoire de France, 1^{re} série, tome II. Paris, 1835, p. 292).

(*s'arrer*) « faire le voyage ». Ce qui ne plaide pas non plus pour la thèse de Weerenbeck c'est la forme pronominale du verbe *errer*(*arrer*). « Que le verbe *arrer* », dit Weerenbeck, « se présente sous la forme pronominale *s'arrer* au xvi^e siècle n'a rien de surprenant ». Mais ce qui ne laisse pas de surprendre c'est qu'on ne trouve presque pas d'exemples de *s'errer* (*s'arrer*). Le verbe *errer* sous la forme pronominale est enregistré une seule fois par Godefroy, v^o *errer* au sens de « s'avancer » qui n'a rien à voir ici, car on ne peut *s'avancer ensemble en retournant*. Ajoutons encore que les sens d'*errer*, donnés par Tobler-Lommatzsch, v^o *errer* et Huguet, v^o *errer* 2, eux aussi, ne conviennent nullement à notre texte.

La forme *s'arrassent*, qui, contrairement à l'avis de Weerenbeck, n'a rien à faire avec *s'arrer* (*s'errer*), est la troisième personne du pluriel de l'imparfait du subjonctif du verbe *areer* (*arreer*, *aerer*, *arroyer*) « préparer, disposer, arranger » remontant au lat. vulg. **arredare*, cf. le substantif verbal *arroi* « équipage », le composé *desareer* (*desarroier*) « mettre en désordre » et le substantif verbal bien connu *désarroi* (Meyer-Lübke, *REW*, n^o 672, v. Wartburg, *FEW*, v^o *arredare*, Gamillscheg, *EFW*, v^o *arroi*, *désarroi*). Tandis que le verbe pronominal *s'errer* (*s'arrer*) « faire le voyage », mis en avant par Weerenbeck, n'est pas attesté, Godefroy, v^o *areer*, donne six exemples du verbe réfléchi *s'arreer* « se préparer » dont le dernier se trouve dans la phrase citée de Moreau où *s'arrassent* figure au sens de « se préparassent » (« ...affin que *s'arrassent* [c'est-à-dire se préparassent] ensemble au retourner le plus doucement et amyalement qu'ils pourroient »)¹.

C'est donc à Godefroy que revient le mérite d'avoir défini *s'arrassent* par *se préparassent*. Bien que Weerenbeck n'ait pas réussi à identifier la forme *s'arrassent*, il a efficacement contribué à la solution de ce petit problème.

B. E. VIDOS.

1. Godefroy, v^o *areer*, nous donne plusieurs autres exemples du verbe pronominal *s'areer* (*s'arreer*) aux sens de « se ranger », « se régler », « se disposer à y aller, y marcher », « s'équiper, s'habiller, se parer », cf. aussi les exemples de *s'ar(r)eer* enregistrés par Tobler-Lommatzsch, v^o *areer*.